

Journée d'échanges

Et si on plantait des espèces locales ?

Opération collective
« Si on Plantait? »

Magali PERMENTIER

De l'idée...

- Groupe Action Paysage – réunions en 2007
- Des constats et des stratégies locales : TVB, charte paysagère, filière bois...





Objectifs

Il s'agit de concourir :

- à la conservation de la spécificité du paysage du Pays
- à réintroduire des arbres de haute tige dans le paysage
- à lutter contre la banalisation des paysages (haies de thuyas...)
- à compenser la disparition des haies par l'implantation d'éléments végétaux variés et adaptés (essences locales)
- à sensibiliser à la plantation de formations végétales adaptées aux sols et à l'image du Pays Berry St-Amandois
- à accompagner des exploitants agricoles vers des aménagements paysagers de leurs exploitations en conjuguant activité économique et préservation du paysage



Formes végétales éligibles

- haies champêtres mélangées, sur un linéaire de 50 m minimum
- les alignements d'arbres, avec un minimum de **10 arbres** plantés
- les vergers avec un minimum de **15 arbres plantés** dont au moins 20 % devront être choisis parmi les variétés dites anciennes
- Les haies de taillis bois/énergie (pour les agriculteurs) avec un minimum de 500 m de linéaire planté.
(avec accompagnement par la Chambre d'agriculture du Cher ou la SCIC Berry Energies Bocage)
- les projets d'agro-sylvesterie

BENEFICIAIRES

- les particuliers ou personnes morales, propriétaires ou locataires d'habitation et/ou de terres
- les exploitants agricoles, propriétaires ou fermiers
- les communes et leurs groupements
- les associations



FONCTIONNEMENT

- Sur la base d'une liste des plants et fournitures établie par la commission : conclusion d'un **marché pluri-annuel** entre le Pays et un pépiniériste
- **Dépôt des dossiers/demandes** par les bénéficiaires avant le **31 juillet 2019**.
- **Réunion de la commission environnement du Pays** examine les demandes individuelles
- Commande auprès du fournisseur
- Livraison des plants et retrait par les bénéficiaires sur une journée début décembre



BILAN quantitatif

Depuis 2008, l'Opération a permis la plantation de :

54 km de haies
62 Ha de vergers

Environ 50 bénéficiaires par an





BILAN qualitatif

- Opération qui sera poursuivie jusqu'en 2024
- Faire évoluer l'opération et notamment la liste des plants suite au changement climatique
- Difficulté à assurer le suivi et le contrôle des plantations
- Logistique chronophage
- Développer l'accompagnement / conseils aux plantations et choix